



# LE PETIT CORPATUS

N° 215 JUILLET-AOÛT 2009

VERS LES BEAUX JOURS



# EDITO



## PETIT CORPATUS NUMERO 215

Drôle d'été. Des températures caniculaires, beaucoup de vent et des jardins qui attendent désespérément un peu de pluie. Ce numéro estival, une fois encore tout en couleur (s), ne sera pas à l'image de ce ciel, trop sec et sans surprises (à part une visite impromptue de la neige le 17 juillet) . Nous avons voulu y mettre de la fraîcheur, de l'inattendu et même un peu de piquant, tout en donnant un reflet aussi fidèle que possible de la « vie qui va » dans le pays de Corps.

La rédaction

## ACTUALITES

Page 2 : Conseil Municipal

Page 7 : Communauté de Communes

Page 10 : Retour Vers N° 5

Page 12 : Spectacle Atelier Cirque / Calendrier Boule du Chamois  
/ Transhumance / J'achète ici Mon Pays vivra

Page 13 : Gendarmerie / Vente de la presse / Tyrolienne /  
Blog pays de Corps / Manu HOSTACHE

Page 14 : Fête de la Saint Pierre / Prix Obiou

Page 15 : Vœux de bonheur à Hervé Fernière et sa femme /  
Fête Ecole / Crescendo Vivace

Page 16 : Club Joyeuses Rencontres / L'arbre du Coin /  
Fête aux Moras

Page 17 : Pédicure / Chanteurs à la Croix de Bois /  
Récital de piano François-Xavier PCIZAT

Page 18 : Inauguration Musée Mélanie

Page 19 : Frère Jean RICHARD

Page 20 : Calendrier des Manif

Page 21 : Médiathèque

Page 22 : Ciné Vadrouille

Page 23 : Tournoi des benjamins

Page 25 : Horaires des messes / Assemblage PC214

Page 26 : Portfolio

Page 28 : Petit Voyage derrière chez vous

Page 30 : Football-Club Sud-Isère.

Page 31 : Poésie du berger de La Salette

Page 32 : Quelques années en arrière...

Page 34 : Les Orties

Page 35 : Jardinage et Cuisine

Page 36 : Carnet du jour

## SOMMAIRE NUMERO 215

Journal créé sous la présidence de Gisèle ROUX.

Ont contribué à ce numéro Luc REYNIER, Jean-Paul ZUANON, Solange BALMET, Rose-Aimée MOUSSIER, Dominique DUBUC, Ginette BARBE, Valérie CHALLON, Valérie MASSE, Cindy DUMAS, Gérald ROGOVIN, Lucie BERNARD, Bernard MAUGAIN, Tecla SCHALLER, Patrice MARIE, Claudie CHABANNE.

Associations et collectivités Mairie de Corps, Communauté de Communes, Club Joyeuses Rencontres, CinéVadrouille, La Boule du Chamois, ADT, Maison du Tourisme, Médiathèque, AEG, FGSL, Musique à Corps, Association Maison de Mélanie.

**LE PETIT CORPATUS n°215**  
est une publication de l'Association  
Culture et Loisirs de l'Obiou  
Maison du Tourisme  
Rue des Fossés 38970 CORPS  
Tel : 04 76 30 03 85 Fax : 04 76 81 12 28  
Email : [lepetitcorpatus@paysdecorps.fr](mailto:lepetitcorpatus@paysdecorps.fr)  
Tirage : 330 exemplaires

## **PV REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 MAI 2009 A 18H00**

**PRESENTS :** MM. FRANCOU-CARRON, REYNIER, DUBOIS, CHOUANARD, GONSOLIN, SENAC, PORCERO, BOULANGER.

**REPRESENTES :** MM. FERRIERE, GOUPIL, MEI.

**SECRETAIRE DE SEANCE:** Mme PORCERO.

**CONVOCATION DU :** 12 Mai 2009.

### **ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 Mars 2009,  
Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 Mars 2009.

- 1) Délégation générale au Maire.
- 2) Décisions Modificatives.
- 3) Convention constitutive d'un groupement de commandes entre les 13 communes du Canton de CORPS.
- 4) Avenant N°1 au marché de travaux : prolongation du délai d'exécution pour la Maison de Santé.
- 5) Validation du Lot 15 (Chauffage) pour la Maison de Santé.
- 6) Avenant N°2 ENBTP Lot 2.
- 7) Renouvellement Contrat de maintenance PACCARD Fonderie.
- 8) Jury Criminel.

-----  
Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 Mars 2009 :

Suite à la demande de Mr SENAC lors de la réunion du Conseil Municipal du 28 Mars 2009, il est décidé de faire rajouter au PV de la réunion du 21 Mars 2009 au sujet du Camping des Aires : « Les dépenses d'entretien sont trop importantes et il serait souhaitable de trouver des solutions afin de limiter celles-ci ». Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 Mars 2009.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 Mars 2009.

### **1/ DELEGATION GENERALE AU MAIRE**

Suite à la demande de l'avocat, il est nécessaire de prendre des délibérations pour le suivi des affaires en cours.

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22,  
Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Madame le Maire les délégations prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal,

Décide :

#### Article 1 :

Madame le Maire est chargée, par délégation du Conseil Municipal, et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment d'ester en justice.

#### Article 2 :

En outre, Madame le Maire est chargée, dans les mêmes conditions, d'intenter au nom de la Commune les actions en justice, ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle.

#### Article 3 :

Madame le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

Le Maire et le Conseil Municipal autorisent la Commune à interjeter appel contre le jugement n°0401211-3 du Tribunal Administratif de Grenoble, rendu le 23 Février 2009, d'assortir cet appel d'une demande de sursis à exécution du jugement, et autorise le Cabinet Seban & Associés à défendre les intérêts de la Commune dans cette procédure d'appel.

## **2/ DECISIONS MODIFICATIVES**

Suite à la demande de la Préfecture, il est nécessaire de prendre des décisions modificatives afin de valider le Budget Primitif 2009 Eau et Assainissement.

Pour être en équilibre réel au sens de la réglementation, le budget d'une collectivité doit prévoir la couverture de certaines dépenses par des recettes bien définies. Pour le Budget Eau et Assainissement, les ressources propres sont insuffisantes de 21 500,00€ pour couvrir le remboursement du capital de la dette ainsi que le déficit d'investissement.

De ce fait, il faut prendre des décisions modificatives afin de régulariser la situation.

Après avoir vu avec le Percepteur, il est proposé de prendre les décisions modificatives suivantes

### **DM1 EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Objet :** crédits supplémentaires

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice.*

#### **COMPTES DEPENSES**

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
023	023			Virement à la section d'investissement	<b>21500.00</b>

#### **COMPTES RECETTES**

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
77	774			Subventions exceptionnelles	<b>11500.00</b>
70	7068			AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	<b>10000.00</b>

### **DM2 EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Objet :** Ajustements de crédits

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice.*

#### **COMPTES DEPENSES**

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
023	023			Virement à la section d'investissement	<b>21500.00</b>

#### **COMPTES RECETTES**

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
021	021	999		Virement de la section d'exploitation	<b>21500.00</b>

### **DM1 COMMUNE**

**Objet :** Ajustements dépenses

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice.*

## COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
012	6411			PERSONNEL TITULAIRE	- <b>11500.00</b>
67	6748			AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	<b>11500.00</b>

## COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT

### **3/ CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LES 13 COMMUNES DU CANTON DE CORPS**

Le Maire :

Expose au Conseil Municipal, que dans le cadre de la mise en place d'un marché à bons de commande, et pour permettre aux communes de bénéficier de ce marché, il est proposé aux communes de créer un groupement.

Ce groupement a pour but de préparer le marché à bons de commande, de lancer la consultation des entreprises et de sélectionner le titulaire du futur marché.

Ce groupement cessera d'exister à l'adjudication du marché, et chaque membre du groupement, chaque collectivité, signera un acte d'engagement avec le candidat retenu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve la convention constitutive du groupement de commande avec les 13 communes du canton de Corps
- accepte que la communauté de communes du canton de Corps soit coordonnateur du groupement,
- accepte que les frais de publicité de la consultation, soient pris en charge par la communauté de communes,
- désigne Mr DUBOIS Arsène comme membre titulaire de la commission d'appel d'offre du groupement, et Mr GOUPIL Olivier comme membre suppléant,
- charge Madame le Maire de toutes démarches en vue de faire aboutir ce projet.

### **4/ AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX : PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION POUR LA MAISON DE SANTE**

Madame le Maire présente à l'Assemblée la demande du maître d'œuvre de la Maison de Santé Groupement Solnais – Mathieu – Rostain et Coste de délibérer sur un avenant pour une prolongation de délai.

Le délai d'exécution initial des travaux de la Maison de Santé était de 6 mois avec un ordre de service de démarrage du chantier au 19 Mai 2008. La date de réception était donc prévue au 19 Novembre 2008. En raison de l'interruption du chantier du fait d'EDF, pour permettre l'enterrement de la ligne haute tension surplombant le site, ces travaux ayant été terminés le 28 Janvier 2009, le délai d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 3 Juin 2009 suivant le planning recalé du mois de Janvier 2009.

Il n'est par ailleurs en rien dérogé à aucune des autres clauses et conditions du marché initial.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires pour valider l'avenant de prolongation de délai.

### **5/ VALIDATION DU LOT 15 (CHAUFFAGE) POUR LA MAISON DE SANTE**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que, suite aux deux procédures d'appels d'offres, le lot 15 n'avait obtenu aucune offre. En conséquence, la Commission d'Appel d'Offres avait décidé de relancer une nouvelle consultation pour le lot 15 selon la procédure suivante : procédure négociée

en application de l'article 35.11 3° du code des marchés publics en cas d'offres inappropriées ou en l'absence d'offre (sans publicité et sans mise en concurrence).

L'Architecte André SOLNAIS propose pour le lot 15 l'Entreprise SARL VIDAL et Cie.  
La Commission d'Appel d'offres en date du 15.05.2009, a donné son accord sur la validation du Lot 15 avec l'Entreprise SARL VIDAL et Cie.

Après délibération, le Conseil Municipal charge le Maire de signer le marché du lot 15 avec l'Entreprise SARL VIDAL et Cie pour un montant de 45 114,11€HT soit 53 956,48€TTC et de le déposer en Préfecture.

#### **6/ AVENANT N°2 ENBTP**

Madame le Maire présente à l'Assemblée l'avenant N°2 de l'Entreprise ENBTP ayant pour objet des travaux supplémentaires.

Il est présenté ce qui suit : L'entreprise s'est vu confier des travaux de démolitions et gros œuvre, la réalisation de la Maison de Santé a engendré des travaux supplémentaires par rapport au marché initial.

En connaissance, cet avenant a été prévu au montant global du marché.

Le montant du marché est modifié :

MARCHE	DEVIS EN +	NOUVEAU MARCHE	NOUVEAU MARCHE
HT	HT	HT	TTC
42 568,30	7 825,23	50 393,53	60 270,66

Cette modification dépassant de + de 5% le montant initial du marché, la Commission d'Appel d'offres en date du 15.05.2009, a donné son accord sur l'Avenant N°2 au marché passé avec l'Entreprise ENBTP et charge Madame le Maire de signer cet avenant et de le déposer en Préfecture.

#### **7/ RENOUVELLEMENT CONTRAT DE MAINTENANCE PACCARD FONDERIE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de maintenance concernant l'entretien des cloches et de l'horloge de l'Eglise doit être renouvelé.

Madame le Maire présente à l'Assemblée la proposition de renouvellement du contrat de maintenance pour une durée de cinq ans de la Fonderie PACCARD d'un montant annuel de 271,00€HT (pièces détachées non comprises). Ce montant sera révisé chaque année en fonction du dernier indice publié au BOCCRF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour passer avec la Fonderie PACCARD le contrat de maintenance proposé.

#### **8/ JURY CRIMINEL**

Il est nécessaire d'établir les listes préparatoires du Jury Criminel au titre de l'année 2010. 1 juré doit être désigné sur le Canton.

Le tirage au sort doit être effectué publiquement à partir des listes électorales, et comprendre un nombre de noms triple de celui fixé (dans le cas présent 3).

Dans le cas des Communes regroupées, un tirage préliminaire doit désigner les Communes sur lesquelles portera le tirage au sort. Les listes de toutes les Communes sont reprises à chaque tirage au sort.

Au Conseil Municipal du 21.03.2009, le tirage au sort a désigné les Communes suivantes :

- CORPS,
- LA SALETTE,
- LES CÔTES DE CORPS.

Les Communes désignées ont envoyé leurs listes électorales pour établir le vote définitif.

Il est nécessaire de tirer au sort dans chaque Commune le nom d'un électeur qui sera transmis à la Cour d'Assises de l'Isère.

Le tirage au sort a désigné des électeurs.



## **9/ VŒU CONCERNANT LE MAINTIEN A CORPS DU TRI POSTAL PAR LES FACTRICES**

Madame le Maire informe le Conseil du transfert prochain des 3 factrices rattachées au Bureau de Poste de Corps sur La Mure où elles devront chaque jour prendre en charge le courrier qui est acheminé aujourd'hui avant tri jusqu'à Corps.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Considérant l'incohérence de ce projet qui multiplie les kilomètres parcourus et donc alourdit considérablement les charges de l'entreprise postale : 3 allers - retours de véhicules dans le futur (180 km) contre 1 seul aujourd'hui (60 km),

Considérant ce projet incompatible avec les objectifs de développement durable mis en avant par le Grenelle de l'environnement et d'optimisation des finances publiques voulu par le gouvernement dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques,

Considérant l'attachement de la population au service public postal et à la tournée du facteur,

Dénonce la dégradation des conditions de travail des 3 factrices qui, avec les mêmes tournées, devront allonger leurs journées de travail pour aller et revenir à La Mure chaque jour,

Dénonce une logique anti-aménagement du territoire d'un projet qui, de ce fait, supprimera, à terme, 3 emplois de résidents du canton et contribuera à dévitaliser notre zone déjà déshéritée,

Dénonce le risque que fait peser cette décision incompréhensible sur la pérennité du bureau de poste de Corps aux horaires d'ouverture déjà réduits et sans receveuse,

Affirme fortement son opposition à un tel projet totalement incompréhensible,

Apporte son soutien et sa solidarité pour la sauvegarde du service public aux 3 factrices dans leur action contre ce projet.

SOUS RESERVE D'APPROBATION

## **RAPPEL POUR LE STATIONNEMENT RUE DES FOSSÉS**



Nous vous rappelons que le stationnement est interdit de 9H00 à 19H00 du 26 Juin au 31 Août 2009 le long de la rue des Fossés, côté Fossés (Est).



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

### PROCES-VERBAL Réunion du CONSEIL COMMUNAUTAIRE Mercredi 13 MAI 2009 QUET EN BEAUMONT

**PRESENTS** : MM ROBERT Agnès, ROUX Daniel, SERRE Emmanuel, BONTHOUX Christian, CHARLES Jean, PERRIN Gilda, RICHIERO Jean-Louis, GUIGNIER André, COURTEAU Jean-Claude, BURGUN Jean-Yves, BALME Eric, GAUTHIER Maurice, TROSSERO Jean-François, GOUPIL Olivier, Mme FRANCOU-CARRON Magali, DUBOIS Arsène, CHARLES Christian, PELLISSIER Pierre, MARTIN Maryline, LAURENT Francis, , MOSTACCHI Elisabeth, FELIX Marc, BALME Roland, ABERT Jean-Claude, FROMENT Jean-Louis,

**Absent** : M. ROUSSET Bernard

#### **TRAVAUX RTM**

Le Conseil communautaire approuve le choix de la commission d'appel d'offres

LOTS	Entreprise retenue	Montant HT de l'offre
<b>Lot 1</b> Drainage à Pâques, Fauroux et les Jardins (Les Côtes de Corps)	LIONET	20 440, 00 €
<b>Lot 2</b> Drainage aux terrasses (St Laurent en Beaumont)	LIONET	10 630,00 €
<b>Lot 3</b> Drainage La Garde et Courbière (St Pierre de Méarotz)	BATTISTEL	8 768,00 €
<b>Lot 4</b> Drainage Le Champ Long (La Salle en Beaumont)	PELISSARD	21 343,87 €
<b>Lot 5</b> Correction torrentielle du Faraut (Beaufin)	PELISSARD	3 226,28 €
<b>Lot 6</b> Correction torrentielle de Lara - le réservoir (Corps)	PELISSARD	5 475,43 €

La Présidente rappelle au conseil communautaire le problème concernant le versement des subventions de la Région sous condition d'élaborer une carte par commune où doivent être situés tous les travaux de drainage de terrains déjà effectués, en cours et en projet.

#### **SIGREDA**

Après étude des statuts, il semblerait que certaines compétences de la communauté de communes pourraient être transférées au SIGREDA. Une demande d'éclaircissement ayant été faite auprès des services de la Préfecture, le Conseil communautaire décide d'attendre la réponse des services pour se prononcer et charge le Bureau de la Communauté de communes de décider de l'adhésion de la communauté de communes au SIGREDA, au vu des réponses données.

La Communauté de communes veut conserver ses compétences dans les domaines qui semblent être aussi de la compétence du SIGREDA :

- les travaux de correction torrentielle
- aménagement des rives des lacs et rivières
- les études et actions de promotion touristique

## **GRUPEMENT DE COMMANDES**

Le Conseil communautaire décide de créer un groupement de commandes afin d'aider les communes dans les démarches administratives de mise en concurrence des entreprises sur les travaux de voirie : terrassement, enrobé. M. COURTEAU s'abstient car il ne croit pas à une économie et peu de travaux sont réalisés sur la commune de Monestier d'Ambel.

## **TRAVAUX VIA FERRATA**



La Présidente rappelle qu'un contrôle important a été réalisé sur la via ferrata et que des devis ont été demandés pour réaliser les travaux préconisés.

Après étude des devis, l'entreprise POZZO a été retenue pour un montant de 12 916,80 €. Le bureau de contrôle viendra vérifier les travaux effectués et délivrera un certificat de conformité.

## **SUBVENTIONS**

- La Présidente expose que **l'association des nuits musicales** peut obtenir une subvention de 7 500 € pour son 20<sup>ème</sup> anniversaire seulement si une collectivité verse aussi une subvention. Le conseil communautaire décide de verser une subvention de 300,00 € et demande qu'un concert soit fait dans une commune du canton en dehors de Corps, de façon à élargir l'évènement.

Une demande de subvention est également faite par l'AEC (Association des Acteurs Economiques). Le conseil communautaire **reconnaisant** :

- que le rallye découverte du canton, organisé par l'AEC, permet de faire connaître tout le territoire de la communauté de communes,

- que la communauté de communes a comme compétence « la coordination des différentes études et actions de promotion économique et touristique du territoire »,

**décide**, plutôt que de verser une subvention, d'adhérer à l'association des acteurs économiques pour un montant de 500 €.

**Nomme** Emmanuel SERRE et Eric BALME pour le représenter dans l'association.

## **BEBE BUS**

Jacques Fandre, référent Caisse d'Allocations Familiales sur notre secteur nous a informé que le bébé bus pourrait être mis à disposition mais sans chauffeur et sans personnel tout en versant une subvention pour le poste d'animateur du bébé bus, si un accord entre la CAF et la communauté de communes peut être trouvé. Un essai sera tenté en septembre afin d'évaluer de façon précise, les besoins du territoire en matière de garde d'enfants

## **GARAGE**

Après recherches infructueuses pour trouver un garage afin d'abriter le matériel de la Communauté de communes, le conseil communautaire décide de louer le préau de l'ancienne école de La Salle en Beaumont.

**PLANNING de l'agent technique** en dehors des surveillances des deux déchetteries.

La commune de St Pierre de Méarotz demande sa mise à disposition tous les vendredis.

Les communes de Monestier d'Ambel, Ste Luce, Ambel, Beaufin, La Salette demanderont son intervention occasionnellement.

## **MAISON DU PATRIMOINE**

L'inauguration aura lieu le 28 juin à 18 Heures. Un devis supplémentaire de 1 500 € a été signé avec le scénographe pour la pose des panneaux.

## **TRAVAUX LA BONNE**

Une première intervention de l'ONF permettra de nettoyer les rives pour éviter les embâcles. Cette intervention aura lieu seulement à partir du mois août, les champs étant actuellement cultivés. Le devis d'intervention de l'ONF est établi à 3 900 € HT pour une première tranche.

## **TRAVAUX RTM**

- Déversoir de La Salle :

Suite aux travaux réalisés par l'ASA du Beaumont, il est convenu avec les services RTM de voir, cet été, si les travaux réalisés ne perturbent pas les ouvrages en aval. Dans le cas contraire, il faudra les modifier.

- A St Pierre de Méarotz, suite au petit glissement de terrain, des enrochements supplémentaires sont nécessaires au niveau du transformateur.

## **CONTENEURS ENTERRES**

Eric BALME, vice président en charge de l'environnement, demande que toutes les communes rendent leur questionnaire transmis pour évaluer les besoins en matière de conteneurs semi enterrés.

Le conteneur est enterré à 1,70 m de profondeur, aucun réseau ne doit être situé en dessous ni en dessus

Un conteneur de 5 m<sup>3</sup> est prévu pour 50 habitants pour collecter les ordures ménagères et les emballages et de 3 m<sup>3</sup> pour le verre et les journaux.

Le camion de collecte devrait être changé pour permettre une collecte mixte, les conteneurs individuels seront nécessaires à certains endroits.

La commission environnement se réunira après réception de tous les questionnaires.

## **LA POSTE**



Suite à la réorganisation du service postal, les factrices de Corps et du Beaumont doivent se rendre à La Mure pour prendre leur courrier et le rapporter (2 allers-retours par jour) ce qui occasionne une augmentation du temps de travail et un risque supplémentaire sur les routes. Ces trajets seront faits avec le véhicule de fonction pendant une année puis par leurs propres moyens.

Le conseil communautaire appréhende une diminution du service public et demande une dérogation pour maintenir les factrices sur Corps.

Une délibération est prise par la communauté de communes et par chaque commune individuellement.

M. RICHIERO regrette que la Poste n'ait pas abordé le problème avant de le mettre en œuvre. Il a l'impression que les actions menées sont un « baroud d'honneur ».

## **Etude PERSPECTIVES AGRICOLES**

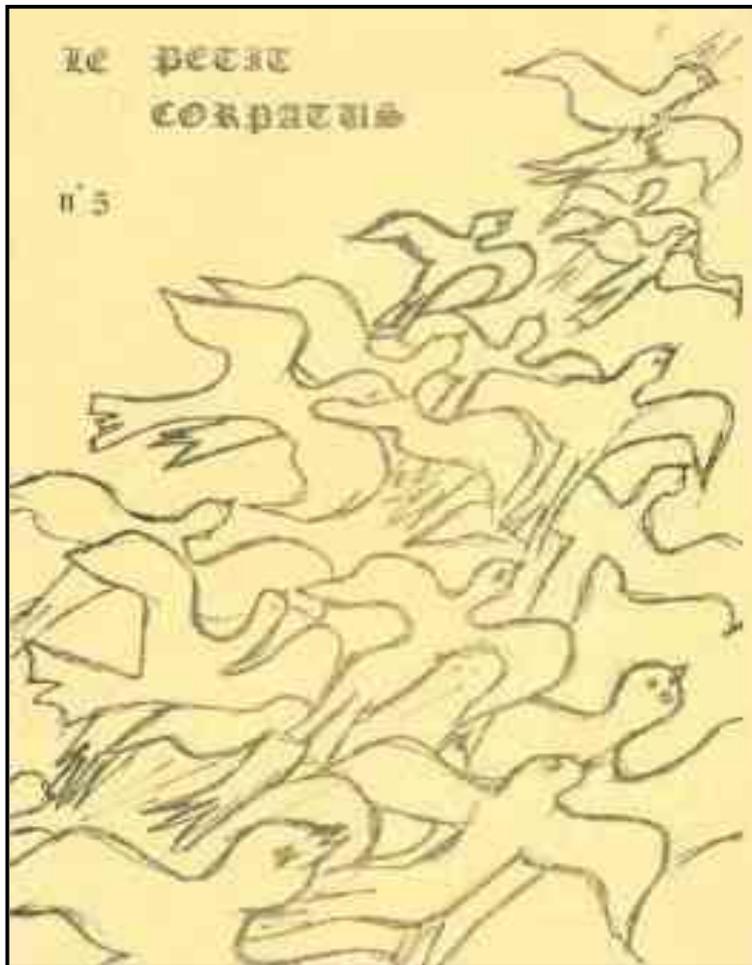
Marie MALLET de la Chambre d'Agriculture, Marion CANAUD de l'ADASEA, André VILLAR de SITADEL et Emmanuel BONAIME stagiaire (étude sur les espaces en déprise) ont présenté au conseil communautaire le but et les objectifs de l'étude « Perspectives Agricoles et Rurales » sur le canton de Corps.

- 1 - anticiper les arrêts d'activités des agriculteurs et chefs d'entreprises ruraux
- 2 - faire émerger des potentiels d'activités
- 3 - identifier et accompagner les porteurs de projet locaux
- 4 - engager une réflexion entre agriculteurs, chefs d'entreprise et élus.

Cette étude est évaluée à 15 694 €. La prise en charge par la communauté de communes est prévue à hauteur de 10 %. L'étude devrait durer de 8 mois à une année

Une convention sera signée avec l'ADASEA à réception du cahier des charges établi pour élaborer l'étude.

### FORMATIONS CONCERNANT LA MAISON DE RETRAITE



Les travaux de la Maison de Retraite se poursuivent normalement selon le planning que nous avons fait. Les plâtres du deuxième étage sont terminés. Il sera donc possible d'accueillir dans notre Maison de Retraite Cantonale les pensionnaires dès la fin du mois de novembre de cette année.

A cet effet, il est demandé à tous ceux qui aimeraient y être accueillis de se faire inscrire dès maintenant auprès de M. Vincent, président du Syndicat Intercommunal, Maire des Côtes de Corps.

Concernant le prix de journée, il semble utile de rappeler à nouveau que celui-ci sera compris entre 30 et 35 Fr pour les personnes valides, et entre 35 et 40 Fr pour les personnes invalides.

Est-il nécessaire de rappeler les prix des Maisons de retraite de Mens ou de La Mure 57 à 60 Fr (par jour).

Nous comptons sur tous, pour nous signaler également, les personnes âgées de Corps qui se trouvent dans d'autres Maisons de retraite du Département ou d'autres départements et qui désireraient venir vivre à nouveau parmi nous.

Dr Gérard CARDIN  
Conseiller général

M. VINCENT  
Maire des Côtes de Corps

### TOUR D'HORIZON SUR L'ANIMATION

Avec la participation de ce n°5 du « Petit Corpatus » s'achève pratiquement l'animation estivale du Club Léo Lagrange.

Faut-il faire un bilan de ces quelques semaines ?

# RETOURS VERS *(Suite)*

Avant tout signaler l'idée originale exploitée à Corps cette année pour apporter un peu de vie (cette notion d'animation a été suffisamment explicitée sans qu'il soit besoin d'y apporter plus de précision) il semble bien qu'elle ait plu, à en juger par les nombreux visiteurs aux expositions, aux ateliers, par les participants aux ateliers, par le public présent lors des concerts, des ciné-club, par les nombreuses discussions...

Toutefois il serait important d'avoir par écrit les avis de toute la population et de tous ceux qui se sont sentis concernés par cette formule en écrivant directement au Syndicat d'Initiative ou au Club Léo Lagrange (182, cours Berriat) à Grenoble. Ceci permettrait de connaître l'impact exact et de voir les formes à donner pour les autres années.

Les soirées Cabaret, les concerts de musique classique ou de folk, les ateliers ont, dans leur ensemble, été très suivis.

Le journal local « Le Petit Corpatus », quant à lui, a remporté un véritable succès.

Tiré à 500 exemplaires il est attendu par tout le monde et lu entre jeunes, à la terrasse d'un bistrot, à la maison... Il a même les honneurs du Dauphiné Libéré.

Faut-il en rester là ou y aura-t-il une suite à ces éditions ? Quelqu'un est-il prêt à Corps à divulguer les différentes informations locales qui sont contenues dans ces pages ?

Nous tous l'espérons ! Nous donnerons un peu plus tard un bilan financier de cette opération estivale.

L'objectif poursuivi n'était pas « commercial », même si cette animation fait appel à un support financier pris en charge par le Syndicat d'Initiative.

Pour cette saison l'objectif était bien de savoir si cette animation pouvait se dérouler à Corps, quelle audience elle aurait auprès des Corpatus et des estivants.

Si cette expérience a permis d'apporter un peu de vie dans la région, d'aider les gens dans la recherche de loisirs sains et formateurs, aider à maintenir une image de marque, de favoriser créativité chez les stagiaires des ateliers, de faciliter les discussions et les échanges des problèmes entre les « passagers » et les autochtones, et, pourquoi pas l'écrire, favoriser le commerce... Alors le but a été atteint !

Le déroulement des différentes manifestations a été mené de main de maître par Michèle Hussar et son équipe, qu'ils veuillent bien trouver dans ces quelques mots l'expression de nos remerciements les plus vifs.

Faut-il rappeler que cette équipe ne se fait pas payer et demande comme seule indemnité le logement et la nourriture.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire et la municipalité qui ont accepté de prêter des locaux, de jouer le jeu, de nous dépanner en bien des cas.

Nous n'oublions pas toutes les personnes qui, d'une manière ou de l'autre, ont permis le déroulement de toutes ces activités (depuis l'utilisation des locaux en passant par l'aide des commerçants, des responsables des différentes sociétés de Corps), préparation de la kermesse.

Et d'une façon générale toute la population de Corps qui a manifesté sa sympathie à l'encontre de nos propositions d'animation.

Un vœu pour terminer ce rapide tour d'horizon : retrouver, bien sûr, l'an prochain l'équipe Léo Lagrange et avec une plus grande participation des Corpatus pour améliorer la qualité de l'animation.

Mais aussi ne pourrait-on pas envisager une formule d'animation pour les périodes hors saison afin que Corps ne retombe pas dans sa léthargie hivernale lorsque les derniers estivants sont partis.

B. DUBOIS

Président du Syndicat d'Initiative.

# Actualités



## SPECTACLE SUR LES ARTS DU CIRQUE

Du **10 au 14 août** l'ADT organise un atelier cirque avec la compagnie **Par Cie Par là** pour les enfants. A ce jour il n'y a malheureusement plus de places mais les enfants inscrits présenteront un spectacle gratuit à la fin du stage, le vendredi 14 août en fin d'après-midi.

## CALENDRIER BOULE DU CHAMOIS CLOS DES MARRONNIERS

**Samedi 8 août** : Challenge Gueydan, (sociétaires) 13h30.

**Dimanche 9 août** : Challenge du Souvenir, 16 doublettes (3-4), 13h30.

**Dimanche 23 août** : Challenge de La Boule du Chamois, 16 doublettes (4<sup>ème</sup> division), 13h30.

## LA TRANSHUMANCE

Jeudi 11 Juin 2009, nous avons accueilli à nouveau le troupeau de moutons de la famille Plançon de Mens, qui pour la 2<sup>ème</sup> année a fait une étape pour la nuit, sur les bords du lac du Sautet, avant de reprendre la route le lendemain matin pour les alpages de la Salette. A cette manifestation participaient les producteurs locaux, un exposant de couteaux de Thiers. Sur place, une buvette organisée par l'ADT proposait des grillades, des tartes et des boissons. Cette animation a remporté un franc succès et sera reconduite les prochaines années entre le 10 et 20 Juin.



## «J'ACHETE ICI, MON PAYS VIVRA»

Consommer localement en s'adressant préférentiellement aux commerçants, artisans et prestataires du territoire (cantons de Corps, La Mure et Valbonnais) plutôt que de faire des dizaines de kilomètres pour se rendre en agglomération c'est contribuer activement au maintien et à la création d'emplois, c'est maintenir un lieu de vie dynamique et animé, c'est aussi créer du lien, faire jouer les solidarités locales... tel est le message que **Matheysine Développement souhaite faire passer à travers le lancement de sa campagne de communication.**

Plusieurs outils ont été créés à cet effet :

- **un autocollant** au slogan percutant «**J'achète ici, mon pays vivra**» que nous espérons voir apparaître sur le plus grand nombre de vitrines, banques d'accueil, véhicules y compris personnels (*récupérez votre autocollant auprès de votre union commerciale ou auprès de Matheysine Développement*) ;



- **un site internet** « [www.matheysine-developpement.com](http://www.matheysine-developpement.com) » qui, en plus de présenter notre région, propose la consultation de **l'annuaire des 800 entreprises** du territoire ce qui permet de valoriser et de faire connaître des entreprises locales à travers un descriptif de leurs produits, services, activités...

**Pour toute information contactez :**

Matheysine Développement – ZI des Marais – 3850 LA MURE

Tél : 0476 812 860 – Fax : 0476 815 050

e.mail : [adm.ec@orange.fr](mailto:adm.ec@orange.fr)

# Actualités



## GENDARMERIE DE CORPS

Départ à la retraite de Eric Couhin, Corpatus d'adoption, il est arrivé à Corps avec sa famille en 1993 et a choisi d'y rester pour y passer sa retraite.

Nous lui la souhaitons longue et excellente!



## VENTE DE LA PRESSE ET DU DAUPHINE LIBERE A CORPS

Le Dauphiné Libéré et la presse sont désormais en vente à l'Obiou Bar.

## TYROLIENNE DU LAC DU SAUTET

Si vous désirez vous lancer dans une balade frissons dans les airs à 125 mètres de haut rendez-vous tout l'été vers le barrage du Sautet Drac pour la Grande tyrolienne du Drac ! Vous aurez une superbe vue sur le lac.

Elle sera ouverte tout l'été le mardi de 9h à 12h.

Elle sera également ouverte le samedi de 16h à 19h du 14 juillet au 15 août.

Pour plus d'informations contacter le Belvédère du Sautet : 0686 036 504



## RETROUVEZ LES ANCIENS NUMEROS DU « PETIT CORPATUS » EN LIGNE SUR LE BLOG DU PAYS DE CORPS



Vous pouvez retrouver l'actualité du village et de ses alentours en ligne sur le blog du pays de Corps [www.paysdecors.fr](http://www.paysdecors.fr) dans la rubrique « Nouvelles ».

Vous pouvez aussi maintenant consulter les anciens numéros de notre journal dans la rubrique « Petit Corpatus ».

Vous trouverez en ligne le premier numéro qui date de juillet 1976 jusqu'aux plus récents.

## HOMMAGE A MANU HOSTACHE



Une plaque commémorative était dévoilée le vendredi 3 Juillet devant la famille d'Emmanuel Hostache, champion de Bobsleigh et de lancer du poids, devant ses amis, des personnalités, le milieu universitaire et des sportifs. L'initiative est de Martial Auzeil (enseignant à l'UFR Staps Grenoble), qui l'a entraîné et avec qui les relations étaient amicales. Pour lui, Emmanuel dit Manu est un exemple pour les sportifs qui cherchent à mener de pair des études et une carrière sportive de haut niveau.

Emmanuel Hostache avait une volonté hors du commun et l'offrande de cette plaque, entièrement financée par une souscription des amis proches, représente tout un symbole pour les anciens et les futurs athlètes Français au sein de l'Université.

Un blog lui est consacré où les internautes peuvent laisser des commentaires qui seront édités dans un livre d'Or pour la famille.

<http://mercimanu.bleublog.lematin.ch/>

# Actualités

## FETE DE LA ST PIERRE A CORPS

La foire artisanale de la St Pierre s'est déroulée dans une bonne convivialité.

Ainsi, les artisans producteurs du canton ont exposé leurs produits ainsi que leurs savoir-faire durant ces deux journées ensoleillées. Nous avons pu profiter des belles mélodies que les orgues de Barbarie nous ont diffusées durant ces deux journées.

Le samedi après-midi a été calmement fréquenté par les visiteurs, ce qui a permis aux exposants de mieux faire connaissance avec les nouveaux acteurs économiques du canton de Corps.

Des activités ludiques ont permis aux enfants d'être également à l'honneur, avec l'atelier VTT, l'atelier maquillage, l'atelier tournage sur bois.

Le samedi a été organisée une soirée au profit de l'AEC.

Cette soirée a permis à un groupe de musique de Corps de présenter son travail : « Sounda », groupe des frères Boulanger (Léo et Hugo) et leur chanteuse.

Puis nous avons écouté et dansé avec le groupe « la Maison quitientchaud ».

Toute la population corpatuse et environnante était au rendez-vous pour ce moment très festif. Cette soirée a pu avoir lieu grâce aux nombreux bénévoles dynamiques.

Les festivités se sont terminées tard avec un jeune DJ débutant qui a mis l'ambiance !

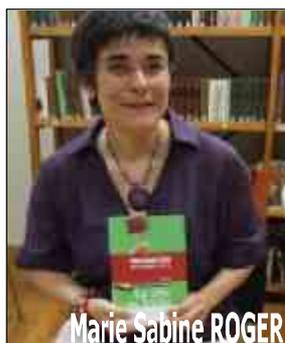
Le dimanche, la foire s'est continuée en parallèle d'un vide-grenier, et surtout d'une rencontre de dessins de presse en Isère. Nous avons assisté à une conférence avec M. Cambon et P. Potus, qui nous ont présenté leur travail. Ceci suivi d'une séance dédicace.

Ce dimanche a permis aux visiteurs de concilier le culturel, le terroir et le savoir-faire local. Nous avons réalisé un lâcher de ballons pour clôturer cette manifestation.

L'AEC remercie grandement tous ceux et celles qui ont permis la réalisation de cet événement, des financeurs aux exposants en passant par les bénévoles et tous ceux que j'oublie ! **Lucie Bernard**



## PRIX OBIOU 2009



La remise du Prix Obiou, prix littéraire en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère et organisé par l'ADT et la Médiathèque, a eu lieu dimanche 29 juin à 15h30 en présence du Comité de Lecture. Cette année, c'est Marie-Sabine ROGER avec son roman « **La tête en friche** » aux éditions du Rouergue qui a remporté le Prix Obiou ainsi qu'une somme de 1500€. Il se murmure que ce livre sera adapté au cinéma très prochainement. Affaire à suivre !

Pour participer à l'animation de ce week-end de fête, l'ADT avait contacté Aldo Fax, un crieur public qui a déclamé des messages écrits déposés quelques jours avant



grâce à des boîtes à messages installées dans les commerces à l'attention des clients. Des déclarations d'amour, des ventes de véhicules, des poèmes... Aldo en a fait un véritable spectacle où le public est acteur de cette mise en scène.



Fin d'année bien méritée pour le Comité de Lecture du Prix Obiou. Pour les remercier, début juillet, l'ADT leur a offert un tour sur le bateau La Souloise.

# Actualités



## **TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR A HERVE FERRIERE, CONSEILLER MUNICIPAL, ET A SA FEMME CHANTAL.**

Hervé Ferrière et Chantal Viaud se sont mariés le 16 mai dernier.  
Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

## **FÊTE DE L'ÉCOLE DE CORPS**



Jeudi 25 Juin s'est déroulé à la Salle des Fêtes de Corps le spectacle de fin d'année des enfants de l'école maternelle et primaire.



Une expo photo était proposée représentant les meilleurs moments des sorties tout au long de l'année. Tous les enfants nous ont présenté leurs danses, pièces de théâtre et chants. Un goûter était offert par l'A.P.E et Mme Mesplou à l'occasion de son départ de Corps. L'A.P.E a également remis un petit présent aux élèves de CM2 pour leur souhaiter une bonne rentrée au collège.

## **CRESCENDO VIVACE**

Le spectacle de fin d'année de l'école de musique dirigée par Marie Zaquine a eu lieu mercredi 1er Juillet, salle de la Mairie. Intitulé « La petite maison musique » ce spectacle a remporté un grand succès auprès du public venu nombreux pour applaudir ces jeunes virtuoses.



## CLUB JOYEUSES RENCONTRES CONCOURS DE PETANQUE

Le club Joyeuses Rencontres de Corps, présidé par Rose-Aimée Moussier, avait organisé le 30 juin son concours annuel de pétanque à Boustigue.

32 joueurs se sont affrontés pour un concours en 3 parties de 13 points. Beaucoup d'acharnement pour désigner les vainqueurs, les dames ont été particulièrement brillantes et sont sorties gagnantes de ce tournoi. 1ères GONTARD Arlette (Corps) et BRUN Jocelyne (St Laurent en Bt). 2èmes TOURRON Jacky (Corps) et BUTTOLO Charles (La Salle en Bt).



3èmes GRAND Jacqueline (La Salle en Bt) et MEYER Louis (Corps).

Le concours s'est achevé par la remise des coupes et l'apéritif. Un excellent repas nous a ensuite été servi. Nous étions 79 à table ! Merci à nos sympathiques amis de St Laurent et de La Salle d'être venus se joindre à nous. Comme toujours, la famille Dumas nous a bien traités.

La journée s'est terminée en chansons et en musique, et nous nous sommes dit « à l'année prochaine » dans une ambiance aussi chaleureuse et par un grand beau temps.

Le club, ouvert à tous, reprendra ses activités le mardi 1<sup>er</sup> Septembre à 14h.

## INSOLITE - ARBRE AU COIN

Rentrant d'une séance de Ciné Vadrouille début juin, deux noctambules ont eu la surprise de découvrir ce spectacle sur la route du Coin : un vieux chêne creux, fragilisé par un récent feu de broussailles, avait décidé d'en finir avec l'existence ce soir-là. Résultat, une route totalement coupée... et une petite balade nocturne de 2 kilomètres par une nuit sans lune. Quelques coups de tronçonneuse et tout est rentré dans l'ordre le lendemain matin. P.S. Le film au programme ce soir-là ne s'appelait pas « Massacre à la tronçonneuse ».



## La famille DIDIER, la plus vieille famille des Moras



## LA FÊTE AUX MORAS

Samedi 13 juin c'était la fête au hameau des Moras à Pellafol. Les 5 familles habitant ce minuscule village avaient décidé de se réunir pour un repas en commun mais en élargissant ce rassemblement aux descendants de ces familles et pour une journée, le village a atteint sa cote de bonheur avec 120 participants appartenant à trois générations, plus le soleil que la météo avait bien voulu nous confier pour cette journée. Se sont Guy Hostache et JP Arnéodo qui avaient eu l'idée de cette fête et aidés par les habitants ont organisé ce

rassemblement. La municipalité de Monestier d'Ambel a aimablement prêté tables et chaises pour recevoir dignement cet afflux de population. Un orchestre grenoblois était venu égayer l'apéritif et le repas pour que tous, et tel fut le cas, repartent ravis de cette journée qui a réuni 3 générations de « Moraillous » : la famille Didier qui habite ici, la même maison depuis au moins 1640. La famille Hostache/Gaymard, présente depuis 1750 environ les Gaymard originaires d'Avignonet qui sont ici depuis le milieu de XVIII<sup>ème</sup> siècle. La famille Beaume/Blanc arrivée vers la même époque, la famille Blanc venant du village voisin de La Croix de la Pigne. La famille Oddos qui est arrivée vers 1830 mais qui, par sa branche féminine des Payan, était ici depuis 1640 au moins. Enfin les derniers arrivants, la famille Arnéodo venue de Sigoyer (05) et originaire de la région de Cunéo en Italie s'est installée dans les années 1950. Cette famille avait prêté le verger magnifiquement tondu à la grande joie des gamins et a assuré le service pendant tout le repas. Tous les convives ont été enchantés de cette journée festive et se sont quittés en se promettant de la renouveler.



## RENDEZ-VOUS PEDICURE

Une permanence aura lieu le Jeudi 13 août, salle de la Mairie de Corps. Renseignements et rendez-vous à la Maison du Tourisme au 04 76 30 03 85.

## NUITS MUSICALES

### LES PETITS CHANTEURS

#### A LA CROIX DE BOIS

Pour l'ouverture des 20<sup>e</sup> Nuits Musicales de Corps, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois nous ont fait l'honneur de venir chanter dans notre village de Corps. Ce fut un réel succès. L'Eglise était comble, le public ravi. Sous la baguette précise de Véronique Thomassin, chef de chœur, les voix pures de ces jeunes garçons ont conquis l'ensemble Des auditeurs.



La première partie se voulait fidèle à la vocation première de la manécanterie. Aucun instrument pour soutenir les voix aux sonorités cristallines des Petits Chanteurs qui ont interprété en aube des chants sacrés. En seconde partie, ils nous ont offert un véritable tour du monde en chansons. Ce fut une soirée exceptionnelle, tant par le professionnalisme des exécutants que par l'intensité de l'émotion transmise. À n'en pas douter, ce magnifique concert restera longtemps gravé dans la mémoire des Corpatus.

### RECITAL EXCEPTIONNEL DE FRANCOIS-XAVIER POIZAT

Pour le deuxième concert des 20<sup>e</sup> Nuits Musicales de Corps, nous avons eu le bonheur d'entendre le jeune et talentueux pianiste François-Xavier Poizat âgé de 19 ans. Par une interprétation musicale pleine de sensibilité et d'intelligence, il a su conquérir le public, que ce soit dans les *Impromptus* de Schubert, les *Miroirs* de Ravel ou encore la *Vallée d'Obermann* de Liszt.

Dans les *Impromptus*, son jeu paraissait naturel comme s'il parlait le langage de Schubert lui-même avec, pour unique souci, transmettre les impressions poétiques insufflées implicitement par la mélodie au moyen d'un jeu précis et plein de délicatesse.

Dans *Miroirs* de Ravel, pour chaque pièce interprétée, il a su créer un univers poétique particulier. Avec une évidence déconcertante, il nous a révélé les subtilités mystérieuses qui caractérisent ces œuvres de génie grâce à une technique maîtrisée, une maturité exceptionnelle et une intelligence musicale rare.

La *Vallée d'Obermann* l'une des plus belles œuvres de Liszt exprimant la nostalgie d'un absolu inaccessible, fait frémir bon nombre de pianistes en raison de sa richesse stylistique, émotionnelle et virtuose. François-Xavier Poizat a su traduire l'intense poésie de cette page musicale en exploitant



l'immense palette des sonorités du piano.

Mais point d'effets visuels grandioses, François-Xavier s'assoit, pose ses mains et joue tout simplement. Et la musique, dans toute sa délicatesse et sa complexité, dans toute sa richesse et sa poésie, jaillit.

Aussi, pour les amateurs les plus éclairés, les qualités exceptionnelles de ce brillant interprète laissent-elles présager « Le » grand pianiste de demain.

**Ginette Barbe**

## INAUGURATION DE LA MAISON NATALE DE MELANIE CALVAT SAMEDI 15 AOUT 2009



### **Vers un retour de la petite bergère au cœur de la Salette ?**

A l'occasion des célébrations du 15 décembre 2004 qui, à Altamura (Sud de l'Italie) où Mélanie repose, ont marqué le centenaire de sa mort, Monseigneur Pacciello, évêque du lieu, a conclu son homélie par l'affirmation suivante :

**« Je suis sûr que les célébrations du centenaire et l'intercession de Mélanie ouvriront des voies nouvelles au message que le Seigneur et la Vierge lui ont confié ... Elles marqueront le commencement d'un retour de la voyante au cœur de la Salette, et le début d'un chemin vers sa glorification. »**

Affirmation gratuite diront peut-être certains, mais assurément prophétique pour d'autres.

Curieusement en effet, c'est 9 mois avant ces célébrations, le temps d'un enfantement, que notre association « Maison de Mélanie » a vu le jour, très exactement le 19 mars 2004, avec pour objectif la restauration de la maison natale de Mélanie Calvat qui menaçait ruine, afin d'en faire un lieu de mémoire ouvert à tous, pèlerins sur le chemin de la Salette ou simples curieux.

La plupart de ceux qui se rendent à Lourdes (1858), ne manquent pas d'aller visiter la maison de Bernadette, là où elle a vécu et grandi, pour mieux comprendre le choix du ciel sur sa personne.

Mais ici, à Corps, au pied de la sainte montagne où, 12 ans plus tôt, la « belle Dame » la gratifia de son extraordinaire visite le 19 septembre 1846, rien ne venait rappeler l'enfance ô combien exceptionnelle et pourtant si méconnue de la petite bergère.

Il y avait manifestement une lacune, un manque à combler, dont peut-être bien peu de corpatus avaient jusqu'à présent pris conscience.

Alors, réjouissons- nous qu'un, puis deux se soient émus, puis décidés pour relever le défi, ravivant ainsi la flamme plus d'un siècle et demi après « l'événement » qui bouleversera ce pays où afflueront d'innombrables et interminables cohortes.

Et puis, lorsque l'on relit le message qui fut donné à Mélanie, force est de constater qu'en ces temps troublés il est d'une étonnante actualité. Le travail du dimanche si sévèrement reproché par la « Belle Dame », n'est -il pas à la une des débats officiels ?

Quant à la pratique religieuse, ici comme ailleurs, n'est -elle pas reléguée dans les oubliettes d'une société sans Dieu ?

Alors ce retour de Mélanie au cœur de la Salette annoncé par l'évêque d'Altamura, c'est sans doute pour les habitants de Corps et de ses alentours, l'occasion de la redécouverte d'un trésor oublié, d'un privilège céleste accordé à la plus humble et plus sainte enfant du pays .

**« Eh bien, mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple ! »** lui fut -il dit ,ainsi qu'à Maximin comme ultime consigne. Ces deux enfants de Corps ont été fidèles jusqu'au bout.

Puisse cette maison natale de la petite bergère susciter chez tous les habitants de Corps et chez tous ceux qui la visiteront, le désir de reprendre à leur compte le flambeau de ce céleste message pour qu'il soit enfin entendu et observé !

En ce qui nous concerne, la tâche n'est pas terminée. D'ici deux ans, la maison des Romans qui jouxte celle de Mélanie et fait l'objet de travaux conséquents, devrait également être ouverte au public. Elle sera un lieu d'accueil, de documentation et de mémoire : un lieu de vie

Il reste encore beaucoup à faire, mais avec l'aide et la collaboration de tous, nul doute que nous y parvenions dans les délais prévus, merci à tous !

**Bien évidemment , tous les corpatus sont attendus pour cette inauguration qui aura lieu à partir de 15 heures sous la présidence du Conseiller Général G .Cardin, Madame le Maire M. Francou-Carron ainsi que de Monseigneur N'Dayen archevêque émérite de Centrafrique en France .**

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont facilité, aidé et contribué, même très modestement, à cette restauration de la maison natale de Mélanie Calvat soient ici remerciés.

**Le Président : B. Maugain**

## **FRÈRE JEAN RICHARD**

Né en 1933 à Morzine, il s'est éteint le 12 Juin 2009. Cet homme connu et respecté de tous a passé la plus grande partie de sa vie ici dans notre région où il a entretenu et fait marcher la ferme de



Saint Joseph, participé activement à la vie sociale en tant que Conseiller Municipal. Il a maintes fois apporté aide et conseils autour de lui. Depuis 1992 il vivait au sein de sa communauté au Sanctuaire de Notre Dame de La Salette, où il entretenait jalousement et efficacement les environs. C'est une vie toute dédiée au travail, à l'écoute de tous, fidèle et indéfectible dans ses amitiés et ses engagements.

Le départ de ce grand monsieur laisse un vide immense et en retour nous pouvons lui dire merci pour tout ce qu'il nous a donné.

Técla



# Actualités



## CALENDRIER DES FESTIVITÉS

### AOÛT

**La Tyrolienne du barrage du Sautet** est ouverte tous les mardis de 9h à 12h en juillet et Août et le samedi de 16h à 19h les 8 et 15 Août 7€/ad, 5€/16 ans (encadrement et matériel compris). Via Ferrata d'initiation, tous les jeudis de 10h à 13h 7€/pers, (encadrement et matériel compris)

**Dimanche 2 Août : « La Corpoise »** Organisée par F.C.S.I. Rallye VTT, plusieurs parcours au choix dont un pédestre. Départ devant la salle des Fêtes de Corps. Renseignements : Maison du Tourisme au : 0476 300 385

**Mardi 4 Août : « Les Nuits Musicales »** organisées par Musique Accord. Concert de musique classique avec le « Trio Euryanthe » à 21h. Eglise de Corps.

**Mardi 4 Août : « Karoké »** avec repas à thème au camping du lac du Sautet. Renseignements et inscription au : 0476 300 097

**Vendredi 7 Août :** Spectacle musical tout public « **Le tiroir à trésor** » organisé par la Maison du Tourisme. Salle de la Mairie de Corps à 18H

**Samedi 8 Août : Tirage de la Loterie à la Médiathèque** à 11H, place des Colporteurs à Corps

**Samedi 8 Août :** Corps « **La Boule du Chamois** » Challenge Gueydan à 13h30 (sociétaires)

**Samedi 8 Août : Challenge des Grimpeurs** organisé par U.C.V.O au Perrier. Renseignements au : 0476 304 316

**Dimanche 9 Août :** Corps « **La Boule du Chamois** » Challenge du Souvenir à 13h30 16 doublettes (3-4)

**Dimanche 9 Août : Challenge des Grimpeurs** organisé par U.C.V à La Salle en BT. Renseignements au : 0476 304 316

**Dimanche 9 Août : Vogue** organisée par C.F.A à Saint Laurent en BT. Renseignements au : 0476 304 236

**Du 10 au 14 Août : Initiation aux Arts du Cirque** avec la compagnie « **Par Cie Par Là** »

Stage de 5 jours ½ avec un spectacle prévu le vendredi en fin de journée. 2 heures par jour

Par groupe de 10 enfants, 15€ la semaine. Sur inscriptions à l'ADT au : 0476 300 457

**Du 10 au 14 Août : Tournoi de tennis** organisé par le tennis Club de Corps. Inscriptions à la Maison du Tourisme au : 0476 300 385

**Mardi 11 Août : « Les Nuits Musicales »** organisées par Musique Accord. Concert de musique classique avec « **l'Orchestre de la Nouvelle Europe** » à 21h. Eglise de Corps.

**Mercredi 12 Août : La distillerie artisanale « La Salettina »** vous propose de découvrir un moment important de la fabrication des liqueurs : La distillation des plantes et fleurs de montagne. De 12H à 18H.

**Mercredi 12 Août : « Karoké »** avec repas à thème au camping du lac du Sautet. Renseignements et réservations au : 0476 300 097

**Jeudi 13 Août : « Séance de Dédicaces »** De 10H à 12H, venez rencontrer Colette MAESTRI, Auteur de romans, diplômée de géographie, ancien principal de Collège. Elle habite et écrit à Tardivières. Si vous souhaitez une dédicace, elle se tiendra à votre disposition à la **Médiathèque, Place des Colporteurs à Corps**

**Vendredi 14 Août : « La Chapelle en Fête »** organisée par Les amis de la Chapelle des Achards aux Côtes de Corps

**Vendredi 14 et Samedi 15 Août : Vogue** organisée par la Municipalité à La Salle en BT  
Renseignements au : 0476 304 039

**Samedi 15 Août : Fête du lac du Sautet** organisée par la communauté de commune du Pays de Corps à la Base Nautique. Traversée du lac à la nage, animations sur la plage, kermesse pour les enfants, feu d'artifices et bal gratuit à 22h

**Dimanche 16 Août : Challenge des Grimpeurs** organisé par U.C.V.O à La Salette  
Renseignements au : 0476 304 316

**Vendredi 21 Août : « Montagne au Corps »** organisé par l'A.D.T. Diaporama et film de nos montagnes et sommets étrangers. Salle de la Mairie de Corps à 20h30. Programme à préciser

**Dimanche 23 Août :** Corps « **La Boule du Chamois** » Challenge de La Boule du Chamois à 13h30. 16 doublettes (4ème division)



### SEPTEMBRE

**Samedi 5 Septembre : « Raid Souloise »** organisé par l'A.D.T. Raid aventure par équipe de 2  
Course d'orientation, VTT, Canoë, via Ferrata... Départ devant la Mairie de Corps

**Samedi 5 Septembre : Bal** organisé par la Lucioune à Sainte Luce. Renseignements au : 0476 309 556

**Samedi 19 Septembre : Concours** de Belote organisé par F.R.B à Sainte Luce Renseignements au : 0476 304 216

**Samedi 26 Septembre : Concours** de Belote organisé par F.R.B à Saint Michel en BT  
Renseignements au : 0476 304 216



## **DERNIERES** **ACQUISITIONS**

Un don : Toni MORRISSON  
Je t'ai donné mon cœur : Mary HIGGINS CLARK  
Une éducation libertine : Jean-Baptiste DEL AMO  
La mauvaise rencontre : Philippe GRIMBERT  
Paris-Brest : Tanguy VIEL  
Quitter le monde : Douglas KENNEDY  
Le sumo qui ne pouvait pas grossir : Eric Emmanuel SCHMITT  
Le cordonnier de la rue triste : Robert SABATIER  
Noire solitude : Ann CLEEVES  
L'orpheline de Meyssac : Sylvie ANNE  
Le saut du loup : Christian LABORIE  
La terre des mensonges : Anne B. RAGD  
Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates : Mary Ann SCHAFFER et Annie BARROWS  
Le cinquième évangile : Michel FABER  
L'homme qui m'aimait tout bas : Eric FOTTORINO

Que serais-je sans toi : Guillaume MUSSO  
Une mort esthétique : PD JAMES  
Sur le sable : Michèle LESBRE  
Manhattan : Anne REVAH  
Celui qui n'est pas venu : Alain REMOND  
Amours et autres enchantements : Sarah A.ALLEN  
La douleur de l'absence : Lynne GRIFFIN  
Twist : Delphine BERTHOLON  
L'étrange disparition de Esme Lennox : Maggie O'FARRELL  
L'héritage du sang : Kitty SEWELL  
La vallée des eaux claires : Marie Bernadette DUPUY  
La camarguaise : Françoise BOURDIN  
Les deux vies d'Anna : Hélène LEGRAIS  
Le secret du bayou : John BIGUENET  
Le bâtard du bois noir : Hubert de MAXIMY  
Mes confitures : Jean-Pierre COFFE  
Prisonnière des mollahs : Zarah GHAHRAMANI  
Jus de fruits, smoothies...  
La cuisine provençale : Ulrike SKADO

***Et de nombreuses bandes-dessinées, livres enfants et documentaires.***

### **EXPO PHOTOS**

Nous vous rappelons que l'exposition prévue cet été sera réalisée grâce aux créations de tous. Plusieurs ont déjà proposé leurs photographies préférées. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, choisissez quelques clichés qui vous tiennent à cœur afin de participer à cette expo. Nous comptons sur vous !



### **SEANCES DE DEDICACES**

***Venez rencontrer nos auteurs régionaux :***

JEUDI 30 JUILLET 10H-12H : Dr Alain GREFFIER (auteur de Cordéac)

JEUDI 13 AOUT 10H-12H : Mme Colette MAESTRI (auteur de Tardivière).



### **LOTIERE ANNUELLE DE LA MEDIATHEQUE**

Tous les amis et adhérents de la Médiathèque sont invités à participer à la loterie annuelle. Venez choisir vos numéros pendant les heures d'accueil, et venez nous retrouver le

**SAMEDI 8 AOUT 2009 A 11H00**

Pour participer au tirage et partager un apéritif.

## Ciné Vadrouille vous informe

### École et Cinéma.... bilan de l'année scolaire 2008/2009

Cette année encore se situe sous le signe de la collaboration avec les enseignants de Corps : Nathalie, Myriam, Sylvie, ceux de la Salle en Beaumont : Thierry, Emilie, Sébastien, et de Valbonnais, Raymonde, et sa collègue remplaçante du CE2, ainsi bien sûr que l'animateur d'Emala Gilles Lecolazet.

Cette année fut riche et vraiment nous sommes toujours surpris de l'active participation des enfants, pour lesquels ce n'est pas seulement une sortie de plus, mais une réelle découverte de quelques exemples de l'histoire du cinéma : ainsi la dernière projection à Corps réunissant les Cycles 3 autour d'un film Japonais (**Bonjour**) en version originale sous-titrée nous a valu, ô surprise l'applaudissement des enfants ! Quelle récompense pour nous autres, bénévoles.

#### La tournée mensuelle à Corps :

En général, nous attendons une vingtaine de spectateurs, et ces derniers temps nous avons eu plus de monde que cela.

En mai : pour **WELCOME**, et plus tard en Juin, la **PREMIERE ETOILE** et en juillet pour **INCOGNITO**. Après la mini tournée de juillet, (nos salles itinérantes étant largement occupées par d'autres activités : mariages, communions...et vacances des bénévoles), la rentrée se fera dès début septembre. Dans l'immédiat, nous n'avons pas encore choisi le film qui démarrera la tournée. Cependant, nous avons en réserve le film de Catherine Destivelle « **Au delà des cimes** » dont nous avons les meilleurs échos, et nous espérons la présence de Catherine pour une projection dans notre région.



#### « Ciné Vadrouille autour du Monde 2009 »,

Un temps fort avec la présence de Tewfik Farès et son film « **Les-Hors-la-Loi** » pour la soirée d'ouverture à St Firmin. La projection a été suivie d'un débat passionnant avec le réalisateur et une rencontre très chaleureuse agrémentée par les pâtisseries douces du Maghreb

Un autre temps fort fut la soirée animée par Eric Marchand, professeur au collège de La Mure, autour du film « **Slumdog Millionnaire** ».

Le programme était alléchant, il a nécessité beaucoup de temps de préparation, mais cependant, nous constatons un nombre de spectateurs en forte baisse au regard de l'année 2008 (-100). A quoi cela tient-il? Le beau temps, l'envie donc d'autre chose, il est difficile d'apprécier tous les éléments qui interviennent. Les séances



qui ont eu lieu à Corps ont réuni un bon nombre de spectateurs. La dernière soirée en partenariat avec la Mairie de Corps fut diversement appréciée. En effet, nous attendions du concert de Nelly Pouget un lien direct avec le superbe film d'Abdermane Sissako « **La Vie sur Terre** », et quelque part la prestation de l'artiste fut surprenante et inattendue, pour certains décevante, pour d'autres, originale et pour d'autres "inadaptée", mais c'est la vie...

#### Le Théâtre de la lune :

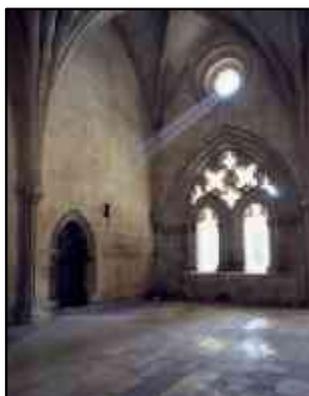
Environ 3000 personnes ont déambulé sur le très beau site du camping du plan d'eau de Valbonnais, pendant ces deux jours du 9<sup>e</sup> festival des **Montagn'Arts**,

Les spectacles vivants se sont joués à "guichets fermés", plus de monde que de possibilité d'accueil, et des spectacles d'une grande qualité. Rappelons que l'expo « **canaux Valbonnais/Beaumont** » est disponible à toutes structures qui en feront la demande.

Pour l'équipe de « **Ciné Vadrouille** » Corps, et le « **Théâtre de la Lune** ».



# Actualités



## HORAIRES DES MESSES

**AOÛT :** Célébration à la Maison de Retraite de Corps  
le mercredi tous les 15 jours à 15H **Le 12 août et le 26 août**  
**Samedi 1er :** 18H30 à la Salle en Beaumont  
**Dimanche 9 :** 9 H à Sainte Luce  
**Samedi 15 :** 9H à Pellafol et 11 h à Saint Pierre de Méarotz  
**Dimanche 16 :** 9H aux Côtes de Corps  
**Dimanche 23 :** 9 H à Quet en Beaumont et 11H à Beaufin  
**Samedi 29 :** 18H30 à La Salette Fallavaux

## ASSEMBLAGE DU PETIT CORPATUS N°214



### Assemblage nouvelle formule :

Quelques petits changements dans l'assemblage du « Petit Corpatus » ont permis aux petites mains d'être assises plutôt que de tourner autour des tables pour assembler toutes les pages d'un Petit Corpatus. Maintenant les 320 exemplaires arrivent triés, il ne reste plus qu'à les séparer et à les insérer dans les couvertures.

L'agrafage est plus rapide il se fait en une seule fois puisque les deux agrafeuses sont montées en parallèles. Le gain de temps n'est pas négligeable puisque qu'en une heure les Petits Corpatus étaient sous enveloppes. Nous avons tout de même eu un petit imprévu.



Lors de la vérification finale nous nous sommes aperçu que la moitié d'une planche d'étiquettes avait disparu. Nous pensions que cette planche d'étiquettes s'était glissée dans une enveloppe. Nous savons maintenant ce qu'il s'est réellement passé, les 12 étiquettes ont bien été collées sur les enveloppes, mais ces enveloppes se sont glissées au milieu des enveloppes vierges restantes et ont été remises dans le carton.

Dernièrement un travail important a été effectué par Cindy DUMAS à La Maison du Tourisme, elle a scanné tous les Petits Corpatus (à partir du N° 1) que nous avons à Culture et Loisirs. Certains N° manquants nous ont été prêtés par Mme MANENT, mais il manque encore les N° 142 et 143, ainsi que les couvertures des N° 32 et 105.

Vous pouvez retrouver tous les N° en ligne et les télécharger sur le blog [www.paysdecorsps.fr](http://www.paysdecorsps.fr) Dans la rubrique « Petit Corpatus ». Si vous avez ces N° merci de prendre contact avec nous à La Maison du Tourisme au : 0476 300 385.

# Actualités

## TOURNOI DES BENJAMINS

Le tournoi benjamins du FCSI, organisé de main de maître par Fabien Lenzi et son équipe efficace pour les 10 ans du club et les 20 ans du stade de Corps, rassemblait 12 équipes de l'Isère et nos voisins des Hautes-Alpes.



De 9h à 17h, les 120 joueurs n'ont pas soufflé une seconde. Une équipe du FCSI a manqué d'un rien la finale. C'est finalement Gap FC qui l'a emporté face au Rachais (la Tronche, Meylan) après deux échecs consécutifs dans les précédentes éditions.

Le slogan du foot éducatif : «laissez-les jouer» a été le fil conducteur de la journée, tous ces jeunes footballeurs sont repartis avec un ballon chacun et des coupes souvenirs remises par Magali Francou Carron maire de Corps et Fabrice Bon chargé des sports à la mairie de Mens.



# Actualités



Un grand merci à la ville de Corps pour l'organisation et à Annette Pellegrin et à Gérard Cardin conseillers généraux des canton de Mens et de Corps, pour leur soutien sans faille.

## LES 10 ANS DU FCSI (FOOT CLUB SUD-ISERE)

Dans le cadre des 10 ans du FCSI, une bonne préparation avant la « Mondiale » s'est déroulée à Corps lors du tournoi des anciens du FC la Mure, du CSC de Mens, du FC Obiou Corps, qui affrontaient les seniors du FCSI. De 13h jusqu'à très tard le soir, chaque équipe a fait 3 matches. L'organisateur en chef, Sylvain a assuré le bon déroulement des festivités jusqu'au bout...



# Portfolio



# Portfolio

LA FOIRE DE LA SAINT PIERRE



## UN TOPO INEDIT POUR GRAVIR L'OBIOU

La voie normale de l'Obiou est aujourd'hui bien connue et très fréquentée lors des beaux jours d'été. Plutôt que de présenter un topo moderne de plus pour cette randonnée classique, il nous a paru plus intéressant et plus amusant de reprendre une description « à l'ancienne » de cette course. Les éléments en sont empruntés à un article publié dans *l'Annuaire du Club alpin français* de 1876. Son auteur n'est pas un inconnu puisqu'il s'agit d'Henri Ferrand (1853-1926), alpiniste et écrivain de montagne. Il est l'auteur d'une cinquantaine de livres (dont certains sont encore aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles) et de brochures, ainsi que de nombreux articles. On ne peut parler à son sujet d'alpiniste-grimpeur de haut niveau mais plus d'un « honnête homme », pratiquant un alpinisme qu'on qualifierait aujourd'hui de « randonnée de haute montagne », d'un esprit curieux et cultivé s'intéressant à la montagne dans tous ses états. Enfin, Ferrand a joué un rôle important dans la création de la section de l'Isère du Club alpin français, avant d'être un des fondateurs de la Société des Touristes du Dauphiné en 1875.

Ce texte peut faire sourire : trois jours pour réaliser une ascension que l'on peut aujourd'hui faire dans la journée en partant très tôt de Grenoble, ces anciens prenaient vraiment leur temps. Mais il ne faut pas oublier que les conditions de déplacement ont bien changé. Nul doute que la fréquentation de ce beau sommet (certains disent même « le plus beau du monde ») serait bien moins importante s'il fallait, comme il y a 130 ans, partir à pied de « la Posterelle ». Par ailleurs, cet article livre d'intéressantes informations sur ce qu'était le tourisme dans le Sud-Isère il y a plus d'un siècle : une véritable aventure.

Suivons donc le guide, sur un itinéraire qui, à l'époque encore, restait une véritable course, inspirant crainte et respect : l'ascension du plus haut sommet du Dévoluy.

Depuis Grenoble, gagner le petit village de Corps soit par la voiture de la Salette (circule en été seulement, beaucoup de pèlerins qui se rendent au sanctuaire) ou la diligence de Gap (circule toute l'année). Dans l'un et l'autre cas, prévoir une journée entière pour le voyage (et autant pour le retour).

De Corps, descendre jusqu'au Drac en direction du pont du Sautet. Au passage, on peut engager le fils du gardien du pont pour servir de guide jusqu'à la Posterelle (sic). Le cas échéant, il pourra faire porteur pour l'ascension proprement dite. Après une remontée, on arrive sur le plateau de Pellafol. Après une interminable ligne droite, on arrive à la Posterelle. Nuit à l'auberge Girard (souper primitif, un seul lit). Un habitant du village, Pierre Combe, qui fait fonction de conducteur de travaux pour le canal de la Souloise en construction, est aussi chasseur et il connaît bien sa montagne. Il sert volontiers de guide. On peut aussi faire appel à Jacques Girard, fils de l'aubergiste, lui aussi mordu de montagne.

Prévoir un lever matinal (4 heures). On ne perdra guère de temps au petit déjeuner car il est frugal et se réduit à un verre de café.

Suivre la route horizontale du Dévoluy pendant une dizaine de minutes puis prendre sur la droite un beau chemin qui monte en pente douce puis plus raide vers l'est. On arrive à un replat vers 1200 mètres (col du Sappey, granges). Quitter alors le chemin du bois du Sappey et prendre un petit sentier sur la droite. Il remonte en zig-zags des pentes embroussaillées et amène au point marqué « Pas du Vallon » sur la carte d'Etat-major, feuille Vizille (1736 m, 2h depuis l'auberge). Très beau panorama.

On atteint le pied d'un éperon issu du Petit Obiou, que le sentier taillé dans le rocher contourne. (roches polies, attention : des moutons peuvent gêner le passage). Continuer à suivre le sentier qui longe les clapiers du Petit Obiou et amène un peu au-dessus de la cabane du Vallon (2030 m environ, 2h45). On se trouve au pied d'un grand cirque, un peu rébarbatif, situé entre le Petit et le Grand Obiou. S'élever par un vague éperon situé à l'ouest (droite) de ce cirque puis rejoindre celui-ci et le remonter par des éboulis croulants jusqu'au pied des rochers. Ceux-ci sont plus impressionnants que difficiles car la progression est facilitée par une structure en escaliers. Attention toutefois aux chutes de pierres. On arrive ainsi à l'Epaule de l'Obiou, aussi appelée Entre les deux Obious (2530 m, 4h35). Remonter directement le plateau pierreux situé au-dessus, en

direction d'une fissure noire ouverte dans la muraille abrupte. C'est le passage le plus délicat de l'ascension. Il faut en effet franchir une barre rocheuse haute de 16 m environ.

On arrive à la Cravate de l'Obiou, sorte de corniche assez malcommode qui fait pratiquement le tour de l'édifice sommital. Elle est étroite et parfois délicate car elle côtoie de dangereux précipices. La suivre prudemment vers la gauche en se cramponnant à la roche le cas échéant.

On arrive enfin dans la face sud-ouest d'où une sorte de gorge rocheuse permet de gagner assez facilement la pyramide du sommet à 2793 m. Compter environ 6h30, arrêts compris. Très beau coup d'œil circulaire... sauf s'il y a du brouillard. Un registre a été déposé dans le cairn sommital par la Société des Touristes du Dauphiné. Inutile d'y inscrire des insanités, à l'instar de ce touriste mécontent qui a cru bon d'« envoyer à tous les diables la gigantesque montagne ». Qu'était-il donc venu faire là ?

**Descente** conseillée par le même itinéraire. La voie qui rejoint Mens est des plus dangereuses et difficile à trouver par mauvais temps. Quant à l'ancien chemin qui rejoint directement le vallon du Sappey, il s'est éboulé et il est devenu complètement impraticable.

Suivre l'itinéraire de la Cravate en sens inverse jusqu'au passage délicat de la cheminée. Une fois atteinte l'Épaule, descendre très prudemment les bancs de rochers de la face nord. Lorsqu'on arrive au pas du Vallon, on peut suivre le même itinéraire qu'à la montée. On peut aussi gagner Cordéac ou les Payas. Dans ce cas, on passe au col de la Sambue ou des Payas (1550 m) avant de rejoindre les Payas par le rocailleux vallon de la Sambue. Du sommet aux Payas, compter environ 5h30. On peut se réconforter dans un méchant cabaret (sic) avant de regagner Corps (1h30 de plus).

Souper et coucher à l'hôtel de la Poste chez Gonsolin.

Au total, l'ascension du Grand Obiou réclame une douzaine d'heures. Elle ne présente aucun danger sérieux pour des touristes prudents et expérimentés, En dépit de la longueur de la course, ce sommet, le plus haut et le plus isolé du Dévoluy, mérite donc une visite : on est amplement dédommagé de ses fatigues par un des plus beaux panoramas du Dauphiné.



p.c.c. Henri Ferrand

# FOOTBALL CLUB SUD-ISERE

**Dimanche 19 avril**, les seniors 1 battent Vourey 1 à 0 et poursuivent leur bonne série.



**Samedi 25 avril**, les poussins de Corps et de la Mure jouent en plateau contre Vallée de Gresse. Les protégés de Karim perdent contre FCSI la Mure et battent Vallée de Gresse 2 à 1.



Les 18 ans perdent 5 à 4 en amical contre le FC2A.

**Samedi 9 mai**, un plateau FCSI de débutants était organisé à Corps. Les secteurs de La Mure, Mens et Corps se mélangeaient pour la circonstance. Beaucoup de beaux jeux ont animé l'après-midi, avant le traditionnel goûter.

Deux beaux matchs nuls ce **samedi 23 mai** à Corps. D'abord les 13 ans à 11 tiennent en échec le GF 38, 2 buts partout. Score acquis en fin de rencontre, le FCSI n'avait pas envie de perdre...



Les 13 à 7 font aussi match nul contre La Murette en revenant au score 4 à 4 après une



excellente deuxième mi-temps. Malheureusement c'était la coupe : le FCSI perd aux penalties.

Entre deux orages les benjamins et les 13 ans à 7 ont terminé la saison à domicile sans défaite. Une victoire 5 à 4 et un nul 5 à 5 contre Saint Paul de Varcès pour les



benjamins et une victoire 12 à 2 pour les 13 ans. Au cours du goûter final, on a tous souhaité un bon anniversaire à Greg.

Un rassemblement champêtre des débutants à Corps. Pique-nique, jeu et mini plateau avec les éducateurs et les parents étaient au programme.

Ensuite les benjamins de Karim ont rencontré Saint Paul et Monestier pour clore la saison.

Toutes les infos du FCSI sur <http://footsudisere.over-blog.com/>



***Pendant des millénaires hommes et moutons ont partagé des grands espaces, chacun au service de l'autre. Essayez d'imaginer des brebis génétiquement modifiées dans ce contexte***

Soudain à l'heure de la chaume une rumeur parcourt le troupeau bélier, brebis et agneaux serrés à l'ombre des aulnes s'inquiètent de la présence d'un individu bizarrement vêtu qui assomme de sa science le berger abattu.

La tête à l'ombre de chaque voisine une terrible angoisse donne aux brebis grise mine, cette présence sent la poisse.

Ce bipède campé d'une blouse blanche ne leur apportent rien de réjouissant et ne leur inspirent guère confiance avec cette odeur qu'il dégage sous le vent.

Elles avaient encore toutes en mémoire l'avant dernière visite de cet individu, qui avait enjambé leur mangeoire et armé d'une seringue, piqué le cul.

Il voulait du sang, du sang en quantité pour analyse en épidémiologie, et avait de ce fait à nouveau déboulé pour faire un grand vide dans l'effectif de la bergerie.

Une rumeur qui attisait la pagaille dans les pâtures et le landernau apportait tourment et agitait les sonnailles accrochées au cou de nos brebis et de leurs agneaux.

Que voulait-il de nouveau cet énergumène qui exaspérait l'humeur de leur pâtre, il prétendait savoir si bien tripatouiller les gènes, après avoir allumé le tison maintenant il voulait entretenir l'âtre.

Quant aux brebis devenues soupçonneuses elles devisaient toutes très inquiètes « unetelle avait peut-être la fièvre aphteuse, elles avaient bien remarqué qu'elles faisaient une drôle de tête ».

Et puis celles qui se disaient dans la confiance du berger, que ceci n'était pas étonnant de la part de notre homme car on avait aussi constaté les relations privilégiées qu'il entretenait avec certaines qu'il avait à la bonne.

Décidément, le lien qui depuis la nuit des temps avait permis à l'homme et l'animal de vivre ensemble si harmonieusement, allait de ce pas, de pire en mal depuis le passage de cet homme de science.

Les brebis qui avaient été auparavant si heureuses sentaient bien qu'entre elles il y avait maintenant de la défiance, n'y avait-il pas désormais dans le troupeau une brebis galeuse ?

A force de tripatouiller et de modifier leur génétique les brebis ne savaient plus reconnaître qui était leur petit et les béliers avaient perdu de leur ardeur frénétique.

Mais bien évidemment ce constat c'était de la causerie, pour l'homme aux gènes qui avaient créé la brebis « dolly ».

Pour lui, les causeries populaires n'avaient rien de scientifique.

Mais voilà fort heureusement, pas de panique s'insurgea le berger, s'il m'emmerde je vous lâche dans le maquis. Depuis cet événement, là-haut dans la poudreuse quelques résistantes nées par grand froid ont faussé compagnie à la galeuse qui, depuis belle lurette, elle, est passée à trépas.

Ainsi chaque année dans la montagne un papa bélier et sa compagne de toujours, la maman brebis vivant d'air pur gambadent sans gènes modifiés leur permettant ainsi de perpétuer le souffle de la vie.

*Moralité de cette belle résistance :*

C'est déjà dans les maquis que s'est dessinée l'histoire de la France

Alors un jour randonneur ou chasseur

En parcourant pour votre bonheur

Notre beau pays et ces innombrables maquis

Ne dites pas que c'est un berger qui les a laissés ici.

**PATRICE MARIE**

Berger à la Salette

Été 2009

## Quelques années en arrière, les bruits du village.

### LES PAYSANS ARTISANS



Dans la France de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début du XX<sup>ème</sup> 80% de la population est rurale. Nos montagnes n'échappent pas à cette règle, mais la terre y est ingrate et, sous le climat particulier qui y règne, nourrit pauvrement ceux qui s'échinent à la travailler. Si beaucoup partent en migration saisonnière vers les Bas Pays et les villes lointaines, d'autres demeurent sur leurs terres pour en assurer l'exploitation et soigner leurs quelques têtes de bétail. D'autres se rendent à la mine ou à la fabrique, quand elles ne sont pas trop éloignées. A défaut de cet emploi salarié, beaucoup s'installent à domicile où ils travaillent pour le compte d'entreprise qui se charge d'écouler la production. De longues journées d'hiver sont ainsi mises à profit, par les hommes mais aussi par les femmes, les vieillards et les enfants, pour améliorer sensiblement les revenus de la maisonnée. Dans les régions à vocation forestière, le travail du bois était prépondérant et couramment pratiqué avec une grande habileté. En Maurienne, les paysans menuisiers choisissaient de préférence les bois de mélèze et de noyer pour en tirer d'étonnantes meubles et objets usuels, abondamment sculptés. Dans cette région, cet art populaire fut jadis très florissant, notamment dans la sculpture religieuse ; c'est ainsi qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, furent sculptés les premiers diables qui font encore aujourd'hui la renommée du village de Bessans. En Franche-Comté, on sculptait aussi avec succès et tout paysan savait avec dextérité tirer profit du bois qui faisait partie de sa vie quotidienne. Il était *layetier* s'il s'ingéniait à combiner les multiples tiroirs de boîtes et coffrets tandis que le tourneur fabriquait quilles, toupies, billes et boules diverses ou pions, et jetons pour les jeux de société. D'autres se spécialisèrent dans le tournage de pièces mécaniques, la fabrication d'éléments horlogerie, lunetterie, voire de piperie. A domicile, il fallait aussi assurer le montage et l'assemblage de tous ces éléments fabriqués en série.

Ainsi se développèrent des activités traditionnelles en certaines contrées, telles l'horlogerie, la lunetterie, et la piperie dans le Doubs et le Jura. Il en fut de moins connues, comme des « chapeletières » de Haute-Loire qui, dans la région d'Ambert, se spécialisèrent dans le montage de toute sortes de chapelets.



Dans le haut Jura, et plus particulièrement la région de Septmoncel, il suffisait d'un simple établi mobile, équipé d'un modeste touret à meule de plomb et d'un peu d'émeri pour devenir lapidaire de pierres fines destinées à l'horlogerie. Devenus fort et habiles en la matière, de nombreux lapidaires trouvèrent un emploi dans les ateliers de taille du diamant de la région.

# LES ORTIES

## METTEZ UN PEU DE PIQUANT DANS VOTRE QUOTIDIEN OU... DE L'ORTIE A TOUTES LES SAUCES (OU PRESQUE)



L'ortie n'a pas bonne presse. Pour beaucoup, elle symbolise les abords des chalets de montagne abandonnés. Pour certains, elle rappelle parfois des souvenirs cuisants<sup>1</sup>. Bref, les orties ça pique, ce n'est pas une belle fleur, d'ailleurs ce n'est qu'une mauvaise herbe, alors pourquoi en parler ? Tout simplement parce que c'est bon. C'est une plante qui a des tas de vertus car elle est riche en protéines, en vitamines (c'est même le roi des légumes pour la teneur en vitamine C) et en sels minéraux. Elle sert d'engrais, on la sert aussi dans l'assiette. Pourquoi s'en priver ? On ne va pas se laisser arrêter par une cueillette apparemment rébarbative : il suffit de porter pantalons et manches longues, avec une bonne paire de gants pour ne pas se piquer. Si, malgré tout, cela arrive, on utilisera la bonne vieille recette consistant à frotter une feuille de plantain sur la piqûre, ça marche.

Commençons par l'usage le plus classique, le purin d'ortie. C'est un engrais naturel auquel on a fait des tas de misères puisque sa vente a même été interdite (peut-être sous la pression des grosses boîtes spécialisées dans les engrais chimiques, allez savoir...). Aujourd'hui, la situation s'est améliorée puisqu'on en trouve dans certaines jardinerie mais ce n'est pas donné. C'est beaucoup plus économique de le faire soi-même. Il suffit de mettre un kilo de feuilles fraîches à macérer dans dix litres d'eau (de pluie si possible). On laisse fermenter en pensant bien à remuer un peu la mixture chaque jour. Quand il n'y a plus de bulles qui remontent, au bout d'une dizaine de jours, cela veut dire que c'est prêt. Il ne reste plus qu'à filtrer et à stocker à l'ombre. Le purin d'ortie favorise la germination et renforce les défenses immunitaires des plantes. On peut ainsi arroser poireaux, choux, salades et autres tomates, de préférence à la racine et non sur les feuilles. Attention, la plupart du temps, le purin ne s'utilise pas pur mais dilué en solution à 10 ou 20%. L'ortie peut aussi (et surtout) se manger. Non, on ne se pique pas la langue et on n'a pas de brûlures d'estomac. Dès que l'on a fait blanchir les feuilles (jeunes si possible) dans de l'eau bouillante, elles perdent leur piquant. Il en va de même si on les fait sécher 24 heures à l'ombre ou si on les mixe à cru. Dans ce cas, elles seront excellentes mélangées à du fromage blanc. A consommer sucré ou salé. On les cuisine de multiples façons. La plus connue est la soupe à l'ortie mais on les consomme aussi en purée (seules ou mélangées à quelques feuilles d'oseille et des épinards). La moussaka d'orties est aussi surprenante que savoureuse. Une autre préparation particulièrement goûteuse consiste à faire revenir des jeunes pousses avec des oignons. Le tout constituera un lit délicieux pour accueillir un poisson, saumon ou autre. Il y a bien d'autres manières d'accommoder l'ortie. Il existe même des livres de recettes qui lui sont entièrement consacrés.

Si on veut conserver des orties, c'est facile. Après séchage, on peut les mettre sans dommage au congélateur et en saupoudrer ensuite salades ou omelettes. Les jeunes pousses se conservent également entières, crues et confites dans de l'huile d'olive. Une autre recette est celle du pesto d'ortie, l'ortie remplaçant le basilic. On mixe avec quelques gousses d'ail et on stocke en petits pots qu'on aura complétés avec de la bonne huile d'olive. On peut faire la même préparation avec de l'ail des ours.

Vous en connaissez beaucoup, vous, des « mauvaises herbes » qui offrent de telles possibilités, gourmandes ou autres ?

### Pour en savoir plus

*Les secrets de l'ortie* par Bernard Bertrand (éditions de Terran, 8<sup>ème</sup> édition, 2002). Pour tout savoir ou presque sur l'ortie

*Purin d'ortie et compagnie* par Bernard Bertrand, Jean-Paul Collaert et Eric Petiot (éditions de Terran, 2004). Comment faire (et utiliser à bon escient) son purin de plante

*La cuisine de l'ortie* par Bernard Legay (éditions Aedis, 2005).



## ROSIERS, QUAND TAILLER ?

Vous souhaitez obtenir des floraisons abondantes, la taille d'automne s'impose

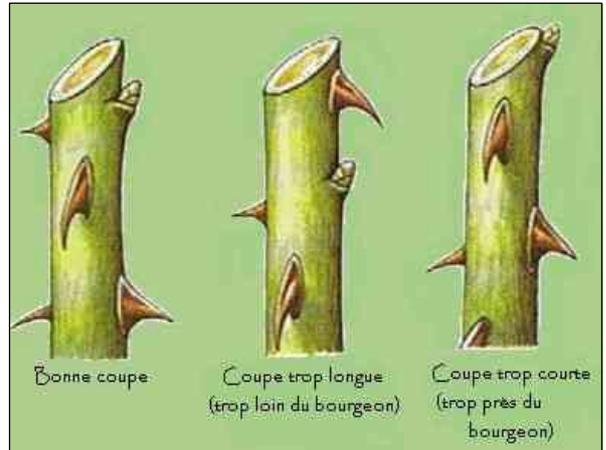
Rien ne sert de se précipiter, il faut attendre la chute des feuilles donc le repos végétatif pour tailler les rosiers. La période idéale débute en novembre, selon les régions et court jusqu'en mars.

Rappelez-vous qu'il n'est

pas recommandé de travailler en cas de gelées.

Dans la nature, les rosiers sauvages (dit botaniques) ne reçoivent aucun soin extérieur. Cependant, ils fleurissent chaque année. En revanche, tous les rosiers hybrides à grosses fleurs ont besoin d'un nettoyage des branches mortes et d'une taille annuelle, pour développer une floraison abondante.

Qu'ils soient arbustifs, buissonnants, remontants ou non, grimpants ou encore sur tige, chaque type de rosier requiert une taille appropriée. À l'aide d'un sécateur dont les lames sont tranchantes et parfaitement stérilisées (pensez après chaque utilisation à passer un coton imbibé d'alcool), coupez les branches ni trop près ni trop loin d'un bourgeon. Orientez la contre-lame de votre sécateur vers la partie à couper ; sinon l'extrémité des rameaux risquerait d'être écrasée.



# Cuisine

## SALADE DE POULET SUCREE-SALEE



### Pour 10 personnes

Ouvrez les blancs de poulet pour exposer tous les filets. Dorez une face à la poêle avec un peu d'huile d'olive, étalez le miel dessus, retournez, cuisez et dorez l'autre face à feu moyen-doux. Poudrez le piment, roulez les filets dans le miel caramélisé, versez tout sur une assiette, laissez refroidir. Coupez en dés, roulez dans le jus de l'assiette. -- Blondissez les pignons à la poêle à feu doux sans gras. Mettez la semoule dans un saladier avec 1,5 cuil. à soupe d'huile, mélangez pour enrober les grains, ajoutez à peine moins de 4 dl d'eau bouillante salée, couvrez, laissez gonfler 5 min. Décollez les grains à la fourchette. Laissez refroidir. Coupez le melon en dés. Alternez dans un très grand saladier de fines couches de semoule, mesclun, poulet, melon, herbes ciselées, pignons, recommencez plusieurs fois. Battez dans un bol vinaigre balsamique, sel, huile d'olive, poivre du moulin et 2 cuil. à soupe d'eau. Répartissez sur la salade à la cuillère.

900 g de blancs (ou filets) de poulet  
 350 g de semoule de couscous (grains moyens)  
 1 gros melon 200 g de mesclun (jeunes pousses)  
 1,5+ 5 cuil. à soupe d'huile d'olive  
 7 cuil. à soupe de vieux vinaigre balsamique

130 g de pignons de pin  
 2 cuil. à soupe rases de miel  
 1 touffe d'estragon  
 1 bouquet de cerfeuil ■  
 1/4 cuil. à café de piment en poudre

Le vin. : Château de la Tuilerie Syrah-Grenache rosé 2007 (Costières de Nîmes). Servir à 8-10 °C

## CARNET ROSE

- CANDYCE** Fille de Sylvie LAMOULLER et Sébastien MOUTIN, sœur de Lyse, Petite-fille de Chantal et Jean-Luc MOUTIN, arrière-petite-fille de Josette JOURDAN. 
- THIBEAULT** Fils de Sylvie et Sylvain COUGOULUEGNE, petit-fils de Brigitte et Michel COMBE et de Anne-Marie et René COUGOULUEGNE.
- IAN** Fils de Tifenn et Daniel ROCKEY, petit-fils de Françoise et Yves BOISARD, arrière-petit-fils de madame Charley BLANC.
- MAXIMIN** Fils de Virginie Cardin et de Jacques-Olivier BAUMY, petit-fils de Christine et Gérard CARDIN et de Odile et André BAUMY, arrière-petit-fils de Paulette et Lucien LECOY.
- LUCAS** Fils de Virginie et Antoine BETZEL, frère de Mathilde, Nathan, Sarah et Manon, petit-fils de Françoise et Bernard BEAUGEOIS.

## CARNET de DEUIL

- Suzette GENOVA** Mère de Brigitte COMBE et Chantal VARROT, belle-mère de Michel COMBE, Gilbert DELEGUE, grand-mère de Fabrice, Patrick, Serge, Richard, Sout-Avone, Nathalie, Sylvie et Sylvain, arrière-grand-mère de Florian, Camille, Gabriel et Eulalie. 
- Ginette SENAC** Mère et belle-mère de Jean et Agnès SENAC, grand-mère de Jean-Charles, Véronique et Louis.
- Guy CHARLES** Epoux de Béatrice CHARLES, père de Ludivine et Laëtitia, fils de Mme Odette CHARLES, frère de Jocelyne, Marie-Noëlle et Christine.
- Magdeleine NANTO** Mère et belle-mère de Suzanne PRA, Josiane WOROBEL, Gisèle CECCON, Sa belle-fille Isabelle NANTO, son gendre Sega DIABIARA.
- Robert LAURENT** Père et beau-père de Jackie et Monique LAURENT, grand-père d'Alain et de Lionel.
- FRÈRE Jean RICHARD** Sanctuaire de Notre Dame de La Salette.
- Léonie FOURNIER** Mère et belle-mère de Mr et Mme Michel Fournier, Mr et Mme Hugues Driguez, Mr et Mme Jean Fournier, Mr Henri Fournier, Mr Bruno Fournier, Mr et Mme Marc Rabany, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
- Gabrielle VACHIER** Mère de Maurice, Roger et Yvette, grand-mère de Nathalie et Laurence et de Sandrine et Jérôme.

## CARNET BLANC

- Coralie et Olivier** Le samedi 20 Juin 2009 a été célébré à Corps le mariage de Coralie BERNARD, fille de Chantal et Serge BERNARD, petite-fille de Christiane et René BERNARD et d'Olivier DURAND, fils de Jocelyne et André DURAND. 
- Thomas et Emilie** Le samedi 27 Juin 2009 a été célébré au Forest Saint Julien (Col de Manse 05) le mariage de Thomas NOUGUIER, fils de Renée et Claude NOUGUIER, petit-fils de Mathilde MARY et de Emilie MANZANO.
- Rodolphe et Claire** Le samedi 4 Juillet 2009 a été célébré à Saint-Disdier en Dévoluy le mariage de Rodolphe MASSE, fils de Guy MASSE et de Marie-José MOUTIN, et de Claire BEAUME fille de Mr et Mme Jean BEAUME.



